ADA Bretagne
Développement de l'Apiculture en Bretagne

GIE ÉLEVAGES BRETAGNE
COMMISSION APICULTURE
ADA BRETAGNE

Agri Invest et ses aides « bâtiments et équipements » : principales informations

Région BRETAGNE

UNION EUROPÉENNE

Nature de mes dépenses :

Bâtiment et matériel apicole

- Je **construis ou rénove un bâtiment**

- **J'équipe ma miellerie,** mon laboratoire d'**insémination**, ou mon atelier de **transformation**

- J'installe des **panneaux solaires** sur mon bâtiment

- J'investis dans **l'achat de matériel de comptage de varroa,** ou de piégeage de **frelon**

Agri Invest

Agri Invest

Principe général :

- Agri Invest = offre d'accompagnement financier aux investissements des exploitations agricoles

- Financements : Europe (FEADER – PAC) et Conseil Régional majoritairement.

  D'autres financeurs possibles selon dispositif.

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA

L'Europe s'engage en Bretagne

Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales

AGRI Invest

Agri Invest

Plusieurs dispositifs intéressants en apiculture :

AGRI Invest

Plusieurs appels à projets différents

CTAE

ADA Bretagne – Développement de l'Apiculture en Bretagne

Investissements résilients climat carbone
(dont installation photovoltaïque pour autoconso)

Investissements résilients eau
(dont systèmes de récupération d'eau de pluie)

Investissements productifs
Dont construction, rénovation, et équipements de bâtiments apicoles

Investissements transformation et vente à la ferme si dépenses > 60 000€ HT

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA
L'Europe s'engage en Bretagne
Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales

Agri Invest

Plusieurs dispositifs intéressants en apiculture :

Dispositif :	« investissements productifs »	« investissements résilients »	« transformation et vente à la ferme »
Investissements éligibles	Construction miellerie ou bâtiment de stockage (les travaux de structure et d'isolation des bâtiments, terrassement…) Equipements pour extraction, élevage apicole,…	Rénovation énergétique d'un bâtiment (isolation et étanchéité) Compteurs de consommation (eau, élec…) Installations photovoltaïques pour autoconsommation sur l'exploitation (aide sur 30 000 € HT max) Systèmes de récupération d'eau de pluie, pompes à chaleur, …	Equipements et communication pour transformation et/ou la vente des produits de la ferme en circuit court.
Taux d'aides	**35 % (40 % JA)**	**40 %**	**35 % (40 % JA)**
Plancher *(d'investissements)*	**15 000 € HT**	**6 000 € HT**	**60 000 € HT**
Plafond *(d'investissements)*	**120 000 € HT** *(augmentés pour GAEC, selon nombre d'associés)*	**120 000 € HT** *(augmentés pour GAEC, selon nombre d'associés)*	**150 000 € HT**

Plus d'informations sur le site de l'ADA Bretagne

Agri Invest

Conditions d'éligibilité communes aux différents dispositifs

- Être agriculteur, *ie* affiliés à la MSA en tant qu'exploitant (à titre principal ou secondaire)
- Atteindre les planchers de dépenses éligibles propres à chaque dispositif
- Contribution à l'ADA Bretagne devenue obligatoire pour justifier d'une activité apicole pro et valider le Contrat de Transition AgroEcologique (CTAE).
  - CTAE = étape nécessaire pour des demandes concernant investissements productifs ou transformation.
- Travaux peuvent avoir commencé avant dépôt de dossier, mais non terminés. Les équipements en revanche ne doivent être ni payés, ni reçus.

=> Liste non exhaustive : bien consulter le cahier des charges du dispositif souhaité.

Agri Invest

Modalités de demande

- Dossiers à déposer en ligne sur plateforme de la Région.
- Demande de CTAE également à faire sur même plateforme.
- Une exploitation ne peut déposer que deux demandes pour des investissements productifs au cours de la programmation 2023 – 2027. Idem pour investissements résilients.
- Attention, dossiers conséquents à monter (beaucoup de devis à fournir) et conditionnent le calendrier du projet. Bien anticiper, et ne pas hésiter à contacter l'ADA.

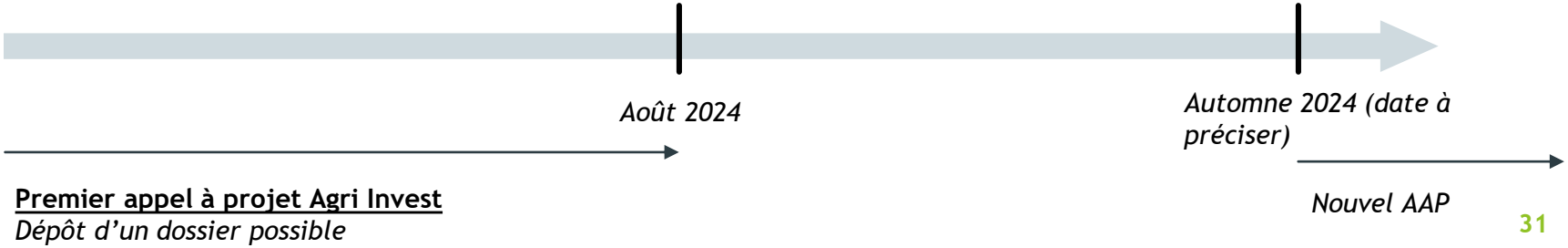

Agri Invest

Plus d'informations

- Cf documentation disponible sur le site de l'ADA Bretagne

- Animatrice de l'ADA Bretagne travaillant sur les aides financières :

  Maëlle Colin – 07 61 59 27 46 – maelle.ada@gie-elevages-bretagne.fr

Interlocuteur pour Agri Invest : Région

Toutes les informations et les adresses mails de contact sont trouvables ici :
https://www.bretagne.bzh/aides/fiches/agri-invest/